

22 déc 2023 -20:41

Appartient à Conseil des ministres du 22 décembre 2023

Adaptation des infrastructures de contrôle aux frontières du Channel Terminal de la gare de Bruxelles-Midi

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au soutien au développement du transport transfrontalier et du transport international de voyageurs.

Le Conseil des ministres du 23 décembre 2022 a approuvé un projet d'arrêté royal qui octroyait à la SNCB une subvention de 1.900.000 euros pour lui permettre d'adapter les infrastructures de contrôle aux frontières du 'Channel Terminal' de la gare de Bruxelles-Midi, à l'entrée en vigueur du système d'entrée/sortie de l'Union européenne.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les règles provisoires qui valent comme contrat de gestion d'Infrabel et de la SNCB

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be